

ANNEXE 1 : Tarifs TTC Professionnels

Abonnements mensuels

Nombre de cartes souscrites	Abonnement mensuel (en TTC)
1 à 5 cartes	16€
6 à 10 cartes	20€
11 à 20 cartes	30€
21 à 50 cartes	40€
51 à 100 cartes	50€
Plus de 100 cartes	60€

Plus de conducteurs ? Demandez-nous un abonnement sur mesure !

Grille tarifaire

Formule Avec abonnement	Voitures et utilitaires	Tarifs à la durée d'utilisation (en TTC)				Tarifs au km (en TTC)	
		Catégorie	Tarif horaire de 7h à 23h	Tarif horaire de 23h à 7h	Tarif plafond jour	Tarif plafond semaine	Jusqu'à 100km
Formule Sans abonnement (dans la limite de 2 cartes)	S	3,00 €	0,00€	22 €	120 €	0,42 €	0,22 €
	M	3,50 €	0,00€	27 €	150 €		
	L	4,00 €	0,00€	33 €	180 €		
	XL	4,50 €	0,00€	38 €	210 €	0,52 €	0,27 €
	XXL	5,00 €	0,00€	44 €	240 €		
Formule Sans abonnement (dans la limite de 2 cartes)	S	5,50 €	0,00€	39 €	180 €	0,42 €	0,22 €
	M	6,00 €	0,00€	45 €	210 €		
	L	6,50 €	0,00€	50 €	240 €		
	XL	7,00 €	0,00€	56 €	270 €	0,52 €	0,27 €
	XXL	7,50 €	0,00€	60 €	300 €		

Les dégressifs s'appliquent par trajet.

Modalités d'inscriptions (hors offres promotionnelles)

> **Frais d'inscription :** 50 € en agence / 10€ en ligne

> **Pièces à fournir :** Permis de conduire ou pièce d'identité du représentant légal, KBIS ou document équivalent de moins de 3 mois, IBAN pour le mandat SEPA.

Jeunes conducteurs : Acceptés sans aucun surcoût (par dérogation aux CGL). Le rachat partiel de franchise sera possible dès 2 ans de permis de conduire.

Bon à savoir

> **Tout est inclus :** assurance, carburant ou dépenses d'énergie, entretien, parking à la station, lavage mensuel.

- > **Assurance** : franchises et options jeunes conducteurs disponibles dans l'Annexe Assurance.
- > **Entre 23h et 7h**, seuls les kilomètres parcourus sont facturés (+ option « Assurance + » si choisie).
- > **Réduction de 50%** sur les heures non utilisées en cas de retour anticipé du véhicule.
- > **Accédez aux 2 600 voitures du Réseau Citiz** : idéal pour combiner train et autopartage dans toute la France (dès 3 mois d'ancienneté).

ANNEXE 2 : EN CAS D'ACCIDENT

Vous êtes assuré avec une franchise d'assurance applicable en cas de sinistre responsable (responsabilité au sens du code des assurances). Les conditions d'application de la franchise et d'éligibilité aux rachat et majoration sont définies à l'article 14 des conditions générales de location (CGL) du réseau Citiz et explicitée en page 7 des CGL.

FRANCHISE D'ASSURANCE

En cas de sinistre responsable, la franchise d'assurance est de **700 €** pour les voitures de catégories S, M, L ou de **1 000 €** pour les catégories XL et XXL.

En cas de second de sinistre responsable dans les 12 mois suivant le premier, la franchise d'assurance est **majorée de 300 €**.

L'accès au rachat partiel de la franchise (option "Assurance +") sera désactivé dès le 1^{er} sinistre responsable pour une durée de 12 mois. Aucune majoration tarifaire (malus) ne sera appliquée (par dérogation aux CGL).

RACHAT PARTIEL DE LA FRANCHISE « ASSURANCE+ »

Bénéficiez d'un rachat partiel de la franchise : ramenez celle-ci à **200 €** (S, M, L) et **500 €** (XL, XXL) contre une majoration horaire du prix de location.

Option accessible pour les jeunes conducteurs dès 2 ans de permis, impossible pour les vélos cargos, suspendue en cas de sinistre responsable pendant 12 mois.

PROFIL		PAR HEURE	PAR 24H	PAR SEMAINE	FRANCHISE 1 ^{ER} SINISTRE	
					S, M, L	XL, XXL
Avec abonnement	Assurance +	0,28 €	3,50 €	18,50 €	200 €	500 €
	Malus sinistre*	0,28 €	3,50 €	18,50 €	-	-
Offre découverte et Sans abonnement	Assurance +	0,56 €	7 €	35 €	200 €	500 €
	Malus sinistre*	0,56 €	7 €	35 €	-	-

*Aucune majoration tarifaire (malus) ne sera appliquée (par dérogation aux CGL).

JEUNES CONDUCTEURS

Par dérogation aux CGL, les jeunes conducteurs sont acceptés sans aucun surcoût.

L'option rachat partiel de la franchise est accessible dès 2 ans de permis.

EN CAS DE SECOND SINISTRE

Citz – En autopartage Métropole de Lyon • Société Publique Locale - Siren 920 508 850 RCS Lyon
2, place des Cordeliers - 69002 Lyon • 04 72 41 67 12 • citz@lpa.fr • grandlyon.citz.fr

En cas de 2ème sinistre responsable dans les 12 mois suivant le premier, les franchises appliquées sont identiques quel que soit votre profil : **1 000 €** pour les voitures de catégories S, M, L et **1 300 €** pour celles des catégories XL et XXL. Pendant un an, l'accès au rachat partiel de la franchise est suspendu. **Aucune majoration tarifaire (malus) ne sera appliquée (par dérogation aux CGL).**

En cas de nouveau sinistre responsable plus de 12 mois après le dernier, les conditions de franchises et de malus sont les mêmes que pour un 1^{er} sinistre.

PROFIL	FRANCHISE 2^{ème} SINISTRE
Tous profils, toutes formules	Dans les 12 mois suivants le 1er S,M,L XL, XXL
	1 000 € 1 300 €

DOMMAGES POUVANT FAIRE L'OBJET DE L'APPLICATION DU FORFAIT REPARATION

Parties du véhicule	Forfait réparation applicable Pas de réparation immédiate	Refacturation intégrale Réparation immédiate
Pare-chocs avant et arrière peints ou en plastique Baguettes de protection	Picots	10 cm ² < surface < 20 cm ²
	Eclats	0,5 cm < plusieurs éclats < 2 cm
	Rayures	5 cm/ 2 mm < surface < 10 cm/ 2 mm
	Eraflures	10 cm ² < surface < 20 cm ²
	Autres	-
Ailes Portières Capot Bas de caisse	Rayures	Tout ce qui est compris entre 3 et 5 cm/ 2 mm
	Enfoncements	Diamètre de 2 à 5 cm quelle que soit la profondeur
	Rétroviseurs (en dehors de la glace)	Impact(s) jusqu'à 2 cm sur 0,5 cm
		Impacts > 2 cm sur 0,5 cm

Tout autre dommage non listé fera l'objet d'une réparation complète et immédiate.

ANEXE 3 : AUTRES FRAIS APPLICABLES (en complément de l'annexe des CGL)

Citz – En autopartage Métropole de Lyon • Société Publique Locale - Siren 920 508 850 RCS Lyon
2, place des Cordeliers - 69002 Lyon • 04 72 41 67 12 • citz@lpa.fr • grandlyon.citz.fr

Erreurs de carburant ou réparation suite à une crevaison

Frais réels

ANNEXE 4 OBLIGATION D'INFORMATION

La gestion du service public implique le respect des principes d'égalité, de laïcité et de neutralité du service. Les usagers du service public peuvent signaler tout manquement par courrier adressé au directeur général de la SPLM (2 place des Cordeliers 69002 Lyon) ou par email à info@lpa.fr.